



COMMUNE DE NEUVECELLE
Haute-Savoie

Rapport de présentation n° 2

BUDGETS PRIMITIFS 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MARS 2016

Introduction

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2016. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2016, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

La discussion d'orientation budgétaire (DOB), qui a eu lieu en Commission des Finances élargie le 10 mars dernier, a posé les bases à partir desquelles ce projet de budget est élaboré. Les préconisations de gestion qui ont fait ce jour-là l'objet de débat ont été respectées.

Notre collectivité devra, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement, salariales principalement, sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère. Les processus d'optimisation et de mutualisation de la dépense publique avec la CCPE, initiés en 2015 sont à poursuivre en 2016, la population n'admettant plus, qu'à périmètre d'intervention constant, il y ait besoin d'accroître la pression fiscale pour faire face aux besoins financiers de la commune.

La proposition, pour la troisième année consécutive, de ne pas augmenter les taux de base des impôts locaux auxquels sont assujettis les ménages neuvécellois est de nature d'abord à respecter les engagements pris, ensuite de ne pas grever le pouvoir d'achat de ces mêmes ménages dans le contexte de crise économique qui est le nôtre, dans l'attente que les affaires repartent et que le chômage baisse.

Les Budgets Primitifs 2016 de la commune et du Service de l'Eau sont présentés, comme tous les ans, avec reprise des résultats de l'exercice 2015, ce qui permet que l'intégralité des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement figurent aux budgets primitifs, sans qu'il soit besoin de recourir à des budgets supplémentaires.

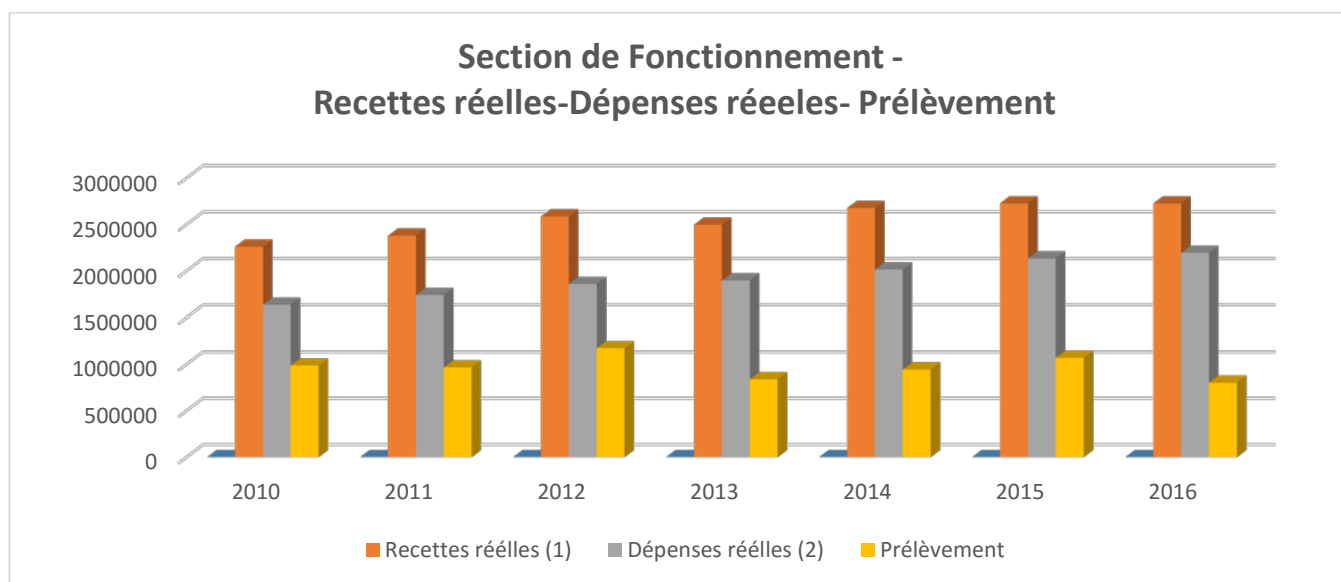
L'investissement 2016 s'inscrit au budget principal à hauteur de **1,9 million** d'euros, consacrés à des études, des travaux et des acquisitions d'équipements et à hauteur de 0,35 million d'euros pour le budget annexe de l'Eau.

Le recours à l'emprunt pour financer les investissements 2016 se réduira à emprunter un montant de 385.000 euros, si l'entier des programmes d'investissements proposés à vos suffrages est adopté ce soir.

Le budget primitif 2016 atteint 5,64 M€, dont 3,05M€ en section de fonctionnement, soit 54% du budget total. Le montant des recettes réelles de la section de fonctionnement s'élève à 2,6 M€. Cette somme permet de financer :

□ des dépenses réelles de fonctionnement pour 2,2 M€, en augmentation de **2,90%** en 2016 par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement de 2015.

□ un virement vers la section d'investissement d'un montant de 0,8 M€, en baisse de 25% par rapport au prélèvement sur recettes ordinaires de 2015, incluant la recette du report à nouveau positif, lui-même en baisse de 40% en 2016 par rapport à 2015.



Section Fonctionnement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles (1)	2 260 665,00	2 378 751,00	2 587 277,00	2 497 361,00	2 676 565,00	2 728 276,00	2 726 262,00
Dépenses réelles (2)	1 637 781,00	1 738 854,00	1 860 041,00	1 896 663,00	2 014 496,00	2 135 499,00	2 197 151,00
Prélèvement	988 410,00	966 159,00	1 173 921,00	839 481,00	944 190,00	1 071 565,00	804 503,00

(1) sans report à nouveau

(2) sans prélèvement

Budget principal - Section de fonctionnement

La SECTION DE FONCTIONNEMENT du budget primitif du budget principal de la commune atteint **3.046.756,00 €** en 2016, recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Budget Principal – Recettes de fonctionnement

Section de Fonctionnement - Recettes réelles et d'ordre			
	BP 2014	BP 2015	BP 2016
013 remboursements sur rémunération	59 000,00	59 000,00	61 000,00
70 produits des services	44 400,00	56 400,00	57 400,00
73 impôts et taxes	1 863 200,00	1 948 641,00	1 976 938,00
74 dotations et participations	693 695,00	641 135,00	576 824,00
75 produits de gestion courante	5 000,00	6 500,00	40 000,00
76 produits financiers	6 270,00	6 600,00	4 100,00
77 produits exceptionnels	5 000,00	10 000,00	10 000,00
78 reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Total recettes réelles hors report à nouveau	2 676 565,00	2 728 276,00	2 726 262,00
002 résultat de fonctionnement reporté	362 223,00	522 890,00	320 494,00
Total recettes réelles avec report à nouveau	3 038 788,00	3 251 166,00	3 046 756,00
Recettes d'ordre	13 933,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	3 052 721,00	3 251 166,00	3 046 756,00

Le budget primitif 2016 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent en effet, pour la première fois depuis plusieurs années et hors report à nouveau positif de l'exercice précédent, d'un montant quasiment inchangé en 2016 par rapport à 2015, à savoir **2.726.262,00 euros** en 2016 versus 2.728.276,00 euros en 2015.

Les principaux postes budgétaires de recettes sont : le produit des impôts locaux (**56%**) ; les droits directs similaires : taxe sur les consommations d'électricité, surtaxe sur les eaux minérales, taxe de séjour, droits de mutation à titre onéreux (16,50%) ; les dotations et participations de l'Etat (21%) ; les recettes diverses (6,5%).

Après plusieurs années de progression sensible, la croissance des recettes communales marque le pas en 2016. La dynamique des bases de la fiscalité locale : taxe d'habitation (+6%) ; taxe foncière bâtie (+4,8%), rendue possible par la présence d'un marché immobilier local prospère, peine à compenser en 2016 la baisse des dotations de fonctionnement de l'Etat : dotation globale de fonctionnement (-10,20%).

73 – « Impôts et taxes » : la variation physique des bases fiscales du territoire communal et la revalorisation annuelle des valeurs locatives (1%) expliquent et sont à l'origine de la prévision en 2016 de recettes fiscales supplémentaires pour une somme de 73.170,00 euros. En regard, l'atonie de la fiscalité professionnelle sur le territoire, en dépit de la présence des Grands hôtels, est à l'origine et explique en 2016 la nouvelle perte de recettes en matière de CVAE. Le ratio 1/10 existant entre le rendement de fiscalité sur les ménages et celui de la fiscalité sur les entreprises est l'un des points faibles de la fiscalité directe locale (FDL) de la commune.

74 – « Dotations et participations » : Comme cela a été le cas en 2015, le Programme de stabilité de l'Etat prévoit explicitement que la contribution des collectivités correspondra en totalité à une diminution des concours financiers, soit une chute de ces concours de 11 Md€.

Pour la commune, il s'ensuit pour 2016, comme cela a été le cas en 2015, une nouvelle perte de recette sur les fonds d'Etat à percevoir au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 46.592,00 euros, avant d'une ultime perte du même montant attendue en 2017. Au final, l'effet ciseau à craindre du PSE sur les collectivités territoriales est celui de l'amointrissement conséquent de leur capacité d'investissement, alors qu'elles génèrent, au plan national, 80% de la commande publique ainsi que la moindre qualité de leurs services de proximité.

75 – « Autres produits de gestion courante » : le fonctionnement des temps d'activité périscolaires (TAP) et celui de la police multi-municipale (PMM) engendrent des recettes nouvelles en provenance des remboursements de frais communaux par les parents d'élèves et par les communes associées au fonctionnement de la PMM .

Budget Principal – Dépenses de fonctionnement

Section de Fonctionnement - Dépenses réelles et d'ordre			
	BP 2014	BP 2015	BP 2016
022 dépenses imprévues	30 000,00	15 000,00	15 000,00
011 charges à caractère général	591 250,00	624 185,00	617 908,00
012 charges de personnel	741 300,00	815 450,00	841 200,00
63 Impôts et taxes	7 300,00	6 500,00	13 910,00
65 subventions et participations	273 034,00	294 130,00	316 565,00
66 charges financières	235 402,00	251 760,00	237 095,00
67 charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68 dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
014 atténuations de recettes	135 210,00	142 473,00	169 473,00
Total des dépenses réelles (hors prélèvement)	2 014 496,00	2 150 498,00	2 212 151,00
,002 Recettes ordinaires capitalisées	994 190,00	1 071 565,00	804 503,00
Total des dépenses réelles (avec prélèvement)	3 008 686,00	3 222 063,00	3 016 654,00
Dépenses d'ordre	44 035,00	30 102,00	30 102,00
Total dépenses de fonctionnement	3 052 721,00	3 252 165,00	3 046 756,00

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les charges réelles de fonctionnement du budget primitif 2016, hors prélèvement, subissent le même contexte de contraintes. Elles s'affichent à hauteur de 2.212.151,00 euros, en hausse de **+ 2,90 %** par rapport à 2015.

Les principaux postes budgétaires de dépenses sont : les frais généraux (**28%**) ; les frais de personnel (**38%**) ; les subventions et participations versées (14%) ; les intérêts d'emprunts payés (11%) ; les dépenses en atténuation de recettes (8%) ; les dépenses diverses ou exceptionnelles (1%).

La part de recettes ordinaires capitalisée, consacrée à financer les investissements communaux (804.503,00 euros) équivaut en 2016 à **26% des** recettes, elle est en net retrait (25%) par rapport aux ratios des années précédentes.

011 – « Charges à caractère général », l'ensemble des actions des services devant faire l'objet d'un audit interne au cours de l'année 2016 dans le cadre d'une politique volontariste de recherche d'économies

budgétaires rendues indispensables dans le contexte de stagnation des recettes de fonctionnement de la commune, le crédit ouvert en 2016 pour permettre de payer les charges à caractère général est identique à celui du budget 2015, arrêté à 617.908,00 euros.

012 – « Charges de personnel », ce poste s'accroît de + 3,1%, soit d'un montant de + 25.750,00 euros de la masse salariale. La hausse prend en compte l'évolution de carrière des agents et le glissement vieillesse technicité (GVT) ainsi que des effets sur les charges de personnel de la réforme des rythmes scolaires (embauche de nouveaux animateurs et allongement de leur temps de travail).

65 – « Subventions et participations », ce poste enregistre une augmentation significative (+7,5%), portant sur un crédit supplémentaire de 22.435,00 euros. La hausse est rendue nécessaire pour satisfaire la demande d'augmentation de subvention de la part de la Fourchette de Milly (+ 10.000,00 €) et pour tenir compte d'un nombre accru d'élèves scolarisés à St-Bruno (+ 2.180 euros).

014 – « Atténuations de recettes », ce poste enregistre une augmentation importante (+19%) du fait que le FPIC communal augmente de 17% en 2016 et par la moindre prise en charge du fond par la CCPE en 2016 (35% au lieu de 50% précédemment).

Budget principal -Section d'investissement

Budget principal – Dépenses d'investissement

La SECTION D'INVESTISSEMENT du budget primitif du budget principal de la commune atteint **2.567.510,00€** en 2016, recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de dépenses d'équipement servant à l'établissement du projet de BP_2016 du budget principal de la commune sont les suivantes :

Principales dépenses d'équipements 2016 :

CHAP 203 – « Frais d'études et de révision du PLU » -

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
FRAIS D'ÉTUDES ET DROITS ASSIMILÉS 2016	115 242,00	183 960,00	299 202,00
PLU - MISSION D'ŒUVRE INGENIEURS URBANISTES	37 352,00	5 000,00	42 352,00
RD1005- BONNAZ/HENCHOZ	12 500,00	0,00	12 500,00
PARC DE L'ABBAYE - EAUX PLUVIALES - HYDRETUDES	11 136,00	0,00	11 136,00
ECOLE -MISSION DE CONSEIL -ADELPHEA A EPAGNY	0,00	20 400,00	20 400,00
ECOLE - REMB.FRAIS CONCOURS (3 LAUREATS x 28.800 €)	0,00	86 400,00	86 400,00
ECOLE - MAITRISE D'ŒUVRE ADJUDICATAIRE (PROVISION)	24 936,00	25 064,00	50 000,00
ECOLE -MISSIONS SPS, CT ET MAQUETISTES	0,00	22 000,00	22 000,00
ECOLE -SOCOTEC - MISSION AMIANTE	0,00	17 480,00	17 480,00
ECOLE - FRAIS DIVERS	0,00	2 616,00	2 616,00
DIVERS - AUTRES ETUDES	29 318,00	0,00	29 318,00
CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILÉS	0,00	5 000,00	5 000,00

CHAP 211 – « Entretien installations existantes 2016 »

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
ENTRETIENS INSTALLATIONS EXISTANTES 2016	110 000,00	86 731,00	196 731,00
ACHAT DE TERRAINS NUS	0,00	26 353,00	26 353,00
SIGNALISATION DE VOIRIE	0,00	20 000,00	20 000,00
CIMETIERE -EQUIPEMENT 2 COLOMBARIUM	0,00	25 000,00	25 000,00
ENTRETIENS INSTALATIONS EXISTANTES	0,00	15 378,00	15 378,00
ACHAT DE MURS - BAR LE "SALOON"	110 000,00	0,00	110 000,00

l'achat des mur du bar-restaurant pour 110.000 euros est prévu pour être entièrement financé par recours à l'emprunt. Le prêt global d'investissement 2016 est prévu pour être lui-même réduit à due concurrence au cas où in fine la décision de principe d'achat ne serait pas validée par le conseil municipal.

215 – « Achats de matériels 2016 »

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
ACHATS MATERIELS 2016	7 027,00	33 879,00	40 906,00
ST -MATERIELS URBAINS ET DE VOIRIE	0,00	10 000,00	10 000,00
ST - DIVERS MATERIELS	0,00	10 000,00	10 000,00
AUTRES ACHATS DE MATERIELS	7 027,00	13 879,00	20 906,00

235 – « Programmes d'équipements 2016 »

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT 2016	647 317,00	703 288,00	1 350 605,00
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	11 762,00	11 762,00
TRAVAUX ELECTRICITÉ DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	11 762,00	11 762,00
TRAVAUX SUR VOIES ET RESEAUX	536 317,00	613 000,00	1 149 317,00
CARREFOUR CD21/VERLAGNY (SOLDE)	9 117,00	0,00	9 117,00
SECURISATION RD21 - TRAVAUX	313 240,00	596 760,00	910 000,00
SECURISATION RD21 - MAITRISE D'ŒUVRE - CANEL-C2I	33 960,00	0,00	33 960,00
SECURISATION RD21 - MISSION SPS - SECOURISK	0,00	3 000,00	3 000,00
SECURISATION RD21 - ETUDE GEOTECHNIQUE - B2C -	0,00	7 305,00	7 305,00
SECURISATION RD21 - FRAIS DIVERS	0,00	5 935,00	5 935,00
ECL-MISE EN SOUTERRAIN PARTIE HAUTE DU RD21	100 000,00	0,00	100 000,00
PROGRAMME ENROBES 2016 - DIVERSES LOCALISATIONS	80 000,00	0,00	80 000,00
AUTRES CHANTIERS COMMUNAUX	84 200,00	57 126,00	141 326,00
ECL-ENTRETIEN-RECONSTRUCTION EP (TR.2015)	48 200,00	22 126,00	70 326,00
TRAVAUX NEUFS VILLAGE ET HAMEAUX	36 000,00	35 000,00	71 000,00
AGENDA 21	26 800,00	21 400,00	48 200,00
STRATEGIE LUMIERE - PHASE 1	26 800,00	0,00	26 800,00
STRATEGIE LUMIERE - PHASE 2	0,00	21 400,00	21 400,00

Budget Principal – Recettes d'investissement

La SECTION D'INVESTISSEMENT du budget primitif du budget principal de la commune atteint **2.567.510,00€** en 2016 recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de recettes d'équipement servant à l'établissement du projet de BP_2016 du budget principal de la commune sont les suivantes :

Principales ressources d'équipement 2016 :

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
FONDS CAPITALISÉS		0,00	1.319.087,00	1.319.087,00
.001	SOLDE D'EXÉCUTION 2015 - DEFICIT -	0,00	-349.725,00	-349.725,00
1068	RÉSERVE D'INVESTISSEMENT 2015	0,00	864 309,00	864 309,00
040/.021	PRELEVEMENT SUR R.O.	0,00	804 503,00	804 503,00

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
FONDS GLOBALISÉS D'ÉQUIPEMENT		0,00	159 755,00	159 755,00
10222	FCTVA 2015	0,00	59 755,00	59 755,00
10223	TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNAL	0,00	100 000,00	100 000,00

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT		83 500,00	270 000,00	353 500,00
1388	DEP. - SÉCURISATION RD21 AVENUE MILLY	40 000,00	270 000,00	310 000,00
13251	LAC - CCPE - FOND DE CONCOURS (SOLDE)	40 000,00	0,00	40 000,00
13251	LAC - AGENCE EAU - PROFIL BAIGNADE	3 500,00	0,00	3 500,00

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
RECOURS A L'EMPRUNT		281 502,00	103 839,00	385 341,00
1641	PRÊT INVESTISSEMENT 2015	281 502,00	0,00	281 502,00
1641	PRÊT INVESTISSEMENT 2016	0,00	103 839,00	103 839,00

Budget annexe Eau –Section de Fonctionnement

Eau - Recettes de fonctionnement du service

La SECTION DE FONCTIONNEMENT du budget primitif du budget annexe de l'Eau atteint **446.390,00 euros** en 2016, recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de recettes de fonctionnement servant à l'établissement du projet de BP_2016 du budget annexe de l'Eau sont les suivantes :

	BP_2015	BP_2016
REPORT A NOUVEAU 2015	0,00	39.390,00
EXCÉDENT 2015	0,00	39 390,00

	BP_2015	BP_2016
PRODUITS D'EXPLOITATION 2016	314 000,00	314 000,00
VENTES D'EAU 2016	290 000,00	295 000,00
LOCATIONS DE COMPTEURS	14 000,00	14 000,00
TRAVAUX P/C PARTICULIERS	10 000,00	5 000,00

	BP_2015	BP_2016
TRANSITOIRES 2016 – (Encaissements 2016 à reverser en 2017)	92 000,00	93 000,00
AGENCE EAU REDEV.POLLUTION DOMESTIQUE ROLE 2016	60 000,00	60 000,00
AGENCE EAU REDEV. AMELIOR. DES RESEAUX ROLE 2016	32 000,00	33 000,00

Eau - Dépenses de fonctionnement du service

La SECTION DE FONCTIONNEMENT du budget primitif du budget annexe de l'Eau atteint **446.390,00 euros** en 2016, recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de dépenses de fonctionnement servant à l'établissement du projet de BP_2016 du budget annexe de l'Eau sont les suivantes :

	BP_2015	BP_2016
FRAIS GÉNÉRAUX ET FINANCIERS 2016	225 691,00	216 481,00
DEFICIT EXPLOITATION 2015	9 946,00	0,00
ACHAT D'EAU VILLE D'EVIAN - ANNEE 2015 -	95 000,00	90 000,00
AUTRES ACHATS MATIERES NON STOCKABLES	28 000,00	28 000,00
FRAIS DE PERSONNEL	59 000,00	61 000,00
FRAIS D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	19 999,00	20 000,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (ANALYSES D'EAU)	6 035,00	6 035,00
SERVICE FINANCIER EMPRUNTS - INTERETS/ICNE -	4 711,00	3 946,00
TITRES ADMIS EN NON VALEUR PAR CONSEIL MUNICIPAL	2 000,00	5 000,00
TITRES ANNULES ET/OU DEGREVES	1 000,00	2 500,00

	BP_2015	BP_2016
TRANSITOIRES 2015 – (Encaissements 2015 à reverser en 2016)	91 586,00	91 687,00
AGENCE EAU RED.POLLUTION ROLE 2015	59 806,00	59 886,00
AGENCE EAU RED. RESEAUX ROLE 2015	31 780,00	31 801,00

	BP_2015	BP_2016
AMORTISSEMENTS 2016	76 025,00	78 151,00
AMORTISSEMENTS 2016	76 025,00	78 151,00

	BP_2015	BP_2016
PRELEVEMENT SUR RECETTES ORDINAIRES 2016	12 697,00	60 071,00
PRELEVEMENT 2016	12 697,00	60 071,00

Eau – Dépenses d'investissement du service

La SECTION D'INVESTISSEMENT du budget primitif du budget annexe de l'Eau atteint **368.224,00 euros** en 2016, recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de dépenses d'équipement servant à l'établissement du projet de BP_2016 du budget annexe de l'Eau sont les suivantes :

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
SERVICE DE LA DETTE EN CAPITAL	0,00	14 939,00	14 939,00
CHARGE D'EMPRUNTS - QUOTE-PART CAPITAL DES ANNUITES -	0,00	14 939,00	14 939,00

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
ACHATS DE MATÉRIELS ET OUTILLAGES SPÉCIALISÉS	0,00	22 000,00	22 000,00
ACHAT DE MATERIELS ET OUTILLAGES SPECIALISES	0,00	22 000,00	22 000,00

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2016	0,00	259 557,00	259 557,00
REPRISE AEP - ENTREE PARC DE L'ABBAYE	0,00	25 000,00	25 000,00
REPRISE AEP AVENUE DE MILLY RD 21	0,00	34 000,00	34 000,00
MISE EN CONFORMITE DES RESERVOIRS 2016	0,00	35 500,00	35 500,00
SOLDE TRAVAUX AEP 2016	0,00	8 072,00	8 072,00
RESERVE - AUTRES TRAVAUX D'AEP	0,00	156 985,00	156 985,00

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
DIAGNOSTIC ALIMENTATION EN EAU POTABLE	71 728,00	0,00	71 728,00
D.A.E.P. 2015-2016	71 728,00	0,00	71 728,00

Eau – Recettes d'investissement du service

La SECTION D'INVESTISSEMENT du budget primitif du budget annexe de l'Eau atteint **368.224,00 euros** en 2016, recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de recettes d'équipement servant à l'établissement du projet de BP_2016 du budget annexe de l'Eau sont les suivantes :

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
FONDS PROPRES DU SERVICE	0,00	312.753,00	312.753,00
REPORT A NOUVEAU 2015 – EXCEDENT -	0,00	174.531,00	174.531,00
PRELEVEMENT SUR RECETTES ORDINAIRES 2016	0,00	60.071,00	60.071,00
AMORTISSEMENTS 2016	0,00	78.151,00	78.151,00

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
FONDS GLOBALISÉS D'ÉQUIPEMENT	0,00	11 271,00	11 271,00
FONDS COMPENSATION TVA 2015	0,00	11 271,00	11 271,00

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT (D.A.E.P.)	44 200,00	0,00	44 200,00
DEPARTEMENT - SUBVENTION D.A.E.P.	30 200,00	0,00	30 200,00
AGENCE DE L'EAU - SUBVENTION D.A.E.P.	14 000,00	0,00	14 000,00

Synthèse

L'objectif du maire et de la municipalité, responsables de ces projets de budgets soumis au vote des membres du Conseil municipal est de maintenir le cap :

- services : améliorer le niveau de services à la population,
- personnel : offrir les meilleures conditions de travail possible
- investissements : tenir les engagements de campagne,
- finances : conserver une situation financière saine,

En dépit du fait que, depuis 2014, le « périmètre constant » des dépenses ait été franchi du fait :

- des TAP
- du FPIC
- de la CRFP

Le cap reste de rétablir la capacité d'autofinancement de la commune des années 2010-2012 :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Prélèvement sur R.O.	988 410,00	966 159,00	1 173 921,00	839 481,00	944 190,00	1 071 565,00	804 503,00

Pour cela, en fonctionnement, recourir à tous les leviers d'optimisation de la dépense à disposition :

- remise à plat de tous les contrats de prestataires,
- mise en concurrence obligatoire,
- mutualisation des services en relation avec CCPE,

En matière d'investissements à venir :

- limiter les engagements nouveaux à la stricte la capacité à investir de la commune.

Rapporteur Christian RUFFET,
Adjoint aux Finances